



**Procès-verbal No 6
Séance du 19 juin 2017**

Présidence : Madame Christine Leuenberger

A 18h37 **Mme Leuenberger** souhaite la bienvenue à sa dernière séance du Conseil communal de l'année 2017.

Bienvenue également à Monsieur le Syndic, à Messieurs les Municipaux, à Madame la secrétaire, à Messieurs les scrutateurs, à Monsieur l'huissier suppléant, à Messieurs les représentants de la presse régionale et au fidèle public.

Elle tient également à saluer la présence des chefs de service qui ont répondu favorablement à l'invitation de ce soir, soit, Messieurs Vincent Daucourt et Michel Desseigne.

Avant de débiter la séance, elle prie l'assemblée de bien vouloir se lever afin de respecter une minute de silence en mémoire de monsieur Gérard Kolly, papa de notre collègue conseiller Alain Kolly, ainsi que pour toutes les personnes touchées par le décès d'un proche.

Depuis la dernière séance, **Mme la Présidente** a eu le plaisir et l'honneur de représenter le Conseil communal aux manifestations suivantes:

- le 30 avril au dépouillement des élections du Grand Conseil et Conseil d'Etat. Je remercie tous les scrutateurs pour leur présence et leur excellent travail.
- le 4 mai à l'assemblée générale de la SIC (société industrielle et commerciale de Vallorbe, Ballaigues et Vaulion).
- le 17 mai à l'assemblée générale des Grottes de Vallorbe.
- le 21 mai aux dépouillements des élections cantonales et votations fédérales.
- le 22 mai à l'assemblée générale de l'association Tourisme social Vallorbe à l'Auberge pour tous.
- le 23 mai à l'assemblée générale de la Fondation du Fort de Vallorbe (Pré-Giroud).
- le 2 juin au vernissage de l'exposition « le chemin de la Passion », élaborée par la Ligue pour lecture de la Bible au Casino.
- le 6 juin à l'assemblée générale de l'APE Vallorbe-Ballaigues-Vallon du Nozon.
- le 7 juin, à l'assemblée générale de l'Union des Sociétés de Vallorbe (USV).
- le 11 juin à la célébration œcuménique au temple dans le cadre du « chemin de la Passion ».
- le 17 juin à la 3^{ème} édition du concours international de bûcheronnage.

Elle remercie Madame Véronique Teuscher, vice-présidente, qui a représenté le Conseil communal au départ du Cross de la Dent de Vaulion, le 6 mai dernier.

Mme La Présidente se réjouit de représenter encore le conseil :

- Le 22 juin à l'AG du Hockey-club Vallorbe
- Le 24 juin à l'AG de l'Aravoh
- Le 28 juin à l'accueil des nouveaux habitants
- Le 29 juin aux promotions des établissements scolaires de Vallorbe-Ball-Vallon du Nozon.

Premier objet

Appel

Excusés : Mesdames Monique Tzaud et Anne Rocca
Messieurs Gilberto Alemanni, Hubert Bally, Gérald Bonzon, Pierre Bridel,
Serge Gendroz, Jérémy Kolly, et Robert Simonet,

L'appel fait constater la présence de 41 conseillers/50, les 9 personnes absentes ont pris la peine de s'excuser.

Le quorum étant atteint, **Mme la Présidente** soumet aux conseillers l'ordre du jour.

Deuxième objet

Adoption de l'ordre du jour

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal No 5 du 24 avril 2017
4. Correspondance
5. Election du nouveau bureau pour l'année 2017/2018
6. Election du délégué du Conseil communal au sein du conseil d'administration de la société « Sports et Loisirs de Vallorbe SA
7. Rapport de la commission permanente des finances sur les comptes 2016
8. Rapport de la commission permanente de gestion sur les comptes 2016
9. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 04/17 relatif à l'adoption des statuts et l'adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois
10. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 05/17 relatif à une demande de crédit de CHF 60'000. -- pour la mise à jour et la finalisation du Plan directeur de la distribution d'eau potable (PDDE)
11. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 06/17 relatif à une demande de crédit de CHF 52'000. -- pour la transformation de l'appartement situé dans le Collège de 1915 en bureaux et en salle de psychomotricité
12. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 07/17 relatif au cautionnement d'un montant de CHF 300'000. -- en faveur de la Fondation des Fontaines
13. Préavis municipaux et nomination des commissions
14. Communications de la Municipalité
15. Motions, postulats, interpellations, résolutions, pétitions et projets
16. Divers, questions et vœux
17. Message de la Présidente

Troisième objet

Adoption du procès-verbal No 5 du 24 avril 2017

M. R. **Brouze**, Municipal, demande la correction suivante :

- 1^{ère} page - 1^{er} paragraphe - salutations de Mme la Présidente : « Messieurs les huissiers »

En effet, M. l'huissier et son suppléant étaient présents.

Après cette rectification, le procès-verbal no 6 est adopté à l'unanimité.

Quatrième objet

Correspondance

- **Correspondance de Mme Coraline Fraga du 3 juin 2017**

Rue du Faubourg / Passages piétons / stop au Champs de la Croix

Madame la Présidente,

18 mois après ma première lettre que vous trouverez en annexe, je me permets d'enfoncer le clou. En effet, la situation à la Rue du Faubourg n'a pas beaucoup changé. Pour une des rues les plus passantes du village, c'est une honte.

Le passage piétons devant le numéro 37 de la Rue du Faubourg a été effectivement repeint et les lignes jaunes sur les côtés annonçant le passage ont été allongées. Cela nous a fait prendre conscience que les automobilistes sont daltoniens et que repeindre une erreur jaune en jaune n'efface pas l'erreur en soit.

La promesse de pose de panneaux indicateurs de danger n'a pas été tenue. Les camions, voitures et autres bus étant toujours plein gaz dans la montée depuis le cimetière jusqu' à ce qu'ils découvrent, surpris, des enfants ou une poussette en haut de la montée.

Deuxième point, le marquage du stop descendant des champs de la Croix sur la rue du Faubourg est inexistant. Le bord de la route n'est pas indiqué et le stop à moitié effacé. Pour un stop déjà un peu compliqué à la base on attendait mieux.

Cette semaine j'ai vu pleins de marquages tout frais dans les rues de Vallorbe....vont-ils passer par chez nous alors que nous sommes un peu excentré ? Suspens.

Troisièmement, les trottoirs de l'entier de notre rue sont dangereux, ils devraient être les plus sécurisé et devraient attirer toute votre attention vu le nombre de voiture et les concours de vitesse quotidien des pendulaires stressés. Si le conseil ne comprend pas mon léger énervement, venez marcher le long de ce tronçon entre 6h et 8h et entre 16h et 18h.

Et pour finir le passage piétons en face de la boucherie Truan. Une fois par semaine minimum, une voiture venant de la rue de l'ancienne poste s'arrête pour nous laisser traverser. Une voiture arrivant derrière, ne comprenant pas pourquoi la voiture s'arrête, la dépasse. Crissement de pneus, freinage d'urgence et grosse frayeur garantie. Nous voilà, avec les enfants devant 2 capots de voiture sur notre droite.

Faites le test, lorsque vous montez depuis l'ancienne poste, le panneau indicateur de passage piétons est à gauche, coté boucherie et on ne peut le voir qu'au dernier moment. Tout comme le passage lui-même est invisible avant d'être à 1 mètre de distance. C'est totalement inadmissible.

Quand je vois comme vous êtes réactif pour la Grand-Rue, il y a de quoi être jaloux. J'espère très prochainement que notre rue attirera autant votre attention.

Veillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Coraline Fraga

Cinquième objet
Election du nouveau bureau pour l'année 2017/2018

Mme la Présidente rappelle que pour cette élection et les suivantes, la loi sur les communes (révisée le 1^{er} juillet 2003) prévoit l'article 11 qui permet de déroger au règlement du conseil communal et qui stipule que :

« Lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à pourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement. »

Elle demande si un conseiller s'oppose à cette manière de procéder ? Ce n'est le cas, l'élection du bureau peut débuter.

PRESIDENT

Au nom du groupe socialiste, M. C. **Huguenin** propose la candidature de

Mme Véronique Teuscher

Mme la Présidente demande à Mme Teuscher si elle maintient sa candidature, c'est le cas.

Madame Teuscher est élue sous les applaudissements du Conseil.

1^{er} VICE-PRESIDENT

Au nom du groupe Union démocratique du centre, M. I. **Facchinetti** propose la candidature de

Monsieur Marcel Anex

Mme la Présidente demande à M. Anex s'il maintient sa candidature, c'est le cas.

Monsieur Anex est élu sous les applaudissements du Conseil.

2^{ème} VICE-PRESIDENT

Au nom du groupe socialiste, M. C. **Huguenin** propose la candidature de

Monsieur Daniel Rosetti

Mme la Présidente demande à M. Rosetti s'il maintient sa candidature, c'est le cas.

Monsieur Rosetti est élu sous les applaudissements du Conseil.

SCRUTATEURS

Au nom de l'UDC, M. I. **Facchinetti** propose la candidature de

Madame Sandrine Robadey

Au nom du PLR, M. Y. **Jaillet** propose la candidature de

Madame Catherine Huguenin

Mesdames Robadey et Huguenin sont élues à l'unanimité par applaudissements

SCRUTATEURS SUPPLEANTS

Au nom du PS, Mme L. **Bréchon** propose la candidature de

M. Cédric Huguenin

Au nom du PLR, M. B. **Haldemann** propose la candidature de

M. Joël Jeanmonod

Messieurs Huguenin et Jeanmonod sont élus à l'unanimité par applaudissements.

Sixième objet

**Election du délégué du Conseil communal au sein du conseil d'administration de la société
« Sports et Loisirs de Vallorbe SA**

Mme la Présidente explique que suite à la constitution de la société anonyme Sport et loisirs de Vallorbe SA, un délégué doit être élu.

Il s'agit donc procéder à une élection à la majorité absolue au 1^{er} tour et un deuxième tour à la majorité relative sera effectué si nécessaire.

Mme Leuenberger demande donc aux conseillères et conseillers intéressés de bien vouloir présenter leur intérêt et motivation pour ce poste de délégué.

Monsieur Jacques-André **Chezeaux** se porte candidat et explique ses motivations.

Il n'y a pas d'autre candidat, M. **Jacques-André Chezeaux** est élu délégué sous les applaudissements du Conseil.

Septième objet

Rapport de la commission permanente des finances sur les comptes 2016

Mme L. Foretay, rapporteur, donne lecture de ce rapport.

Mme la Présidente ouvre la discussion chapitre par chapitre mais la parole n'est pas demandée, elle soumet ce rapport au vote à main levée :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VALLORBE

- Vu le rapport de la Municipalité concernant les comptes communaux 2016
- où le rapport de la commission des finances chargée de l'étudier
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

au vote à main levée, à l'unanimité :

- 1. Les comptes communaux 2016 sont acceptés tels que présentés**
- 2. Il est donné décharge à la Municipalité de la partie finance pour l'année 2016**

Huitième objet

Rapport de la commission permanente de gestion sur la gestion communale pour l'année 2016

M. L.-O. Stramke, rapporteur, donne lecture de ce rapport.

Mme la Présidente ouvre la discussion à son sujet :

M. L.-O. Stramke précise qu'il a remplacé « réservoir du Bataillard » par « réservoir communal » qu'il s'agissait d'une erreur de transcription.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente soumet ce rapport au vote à main levée :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VALLORBE

- vu le rapport de la Municipalité concernant la gestion communale de l'année 2016
- où le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

au vote à main levée, à l'unanimité :

- 1. Le rapport de gestion est adopté**
- 2. Il est donné décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2016**

Neuvième objet

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 04/17 relatif à l'adoption des statuts et l'adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois

M. A. Kolly, rapporteur, donne lecture de ce rapport.

Mme la Présidente ouvre la discussion à son sujet mais la parole n'est pas demandée, elle soumet donc ce rapport au vote à main levée :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VALLORBE

- vu le préavis No 04/17 de la Municipalité
- ouï le rapport de la commission chargée de l'étudier
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

au vote à main levée, à l'unanimité :

1. **d'adopter les statuts et d'adhérer à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord-vaudois ;**
2. **d'autoriser la Municipalité à dissoudre l'Association de communes du district d'Orbe et de transférer son matériel à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord-vaudois ;**
3. **conformément aux statuts de l'Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord-vaudois, d'autoriser la Municipalité à nommer un délégué et un suppléant au Conseil intercommunal de l'association**

Dixième objet

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 05/17 relatif à une demande de crédit de CHF 60'000. -- pour la mise à jour et la finalisation du Plan directeur de la distribution d'eau potable (PDDE)

M. A. Kolly, rapporteur, donne lecture de ce rapport.

Mme la Présidente ouvre la discussion à son sujet mais la parole n'est pas demandée, elle soumet donc ce rapport au vote à main levée :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VALLORBE

- vu le préavis No 05/17 de la Municipalité
- ouï le rapport de la commission chargée de l'étudier
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

au vote à main levée, à l'unanimité :

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr.60'000. -- pour la mise à jour et la finalisation du Plan directeur de la distribution d'eau (PDDE)**
2. **de porter les dépenses au bilan comme nouveau compte à amortir en 10 ans ;**
3. **de financer ce montant selon les disponibilités de la trésorerie courante et/ou via le plafond d'emprunt**

Onzième objet

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 06/17 relatif à une demande de crédit de CHF 52'000. -- pour la transformation de l'appartement situé dans le Collège de 1915 en bureaux et en salle de psychomotricité

Mme L. Bréchon, rapporteur, donne lecture de ce rapport.

Mme la Présidente ouvre la discussion à son sujet mais la parole n'est pas demandée, elle soumet donc ce rapport au vote à main levée :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VALLORBE

- **vu le préavis No 06/17 de la Municipalité**
- **ouï le rapport de la commission chargée de l'étudier**
- **considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour**

décide

au vote à main levée:

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 52'000. -- pour la transformation de l'appartement situé dans le Collège 1915 en bureaux et en salle de psychomotricité ;**
2. **de porter la dépense au bilan comme nouveau compte à amortir en 10 ans**
3. **de financer ce montant selon les disponibilités de la trésorerie courante et/ou via le plafond d'emprunt.**

Douzième objet

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 07/17 relatif au cautionnement d'un montant de CHF 300'000. -- en faveur de la Fondation des Fontaines

M. M. Anex, rapporteur, donne lecture de ce rapport.

Mme la Présidente ouvre la discussion à son sujet **mais la parole n'est pas demandée**, elle soumet donc ce rapport au vote à main levée :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VALLORBE

- **vu le préavis No 07/17**
- **ouï le rapport de la commission**
- **considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour**

décide

au vote à main levée, par **39 oui et une abstention** :

D'autoriser la Municipalité à cautionner l'emprunt de la Fondation des Fontaines auprès d'un établissement financier à concurrence de CHF 300'000. --

Treizième objet

Préavis municipaux et nomination des commissions

No 09/17 Préavis au sujet de la réponse de la Municipalité à la motion « Bellevue en zone 30 km/h »

Sur décision du Conseil, la commission est nommée par le bureau, à savoir :

Messieurs L.-O. **Stramke**, L. **Favre**, B. **Haldemann**, A. **Kolly**, D. **Rosetti** et M. **Anex**

Quatorzième objet

Communications de la Municipalité

M. L. **Fiorito**, Municipal, communique :

1. En réponse à la correspondance de Mme Fraga :

- Un panneau « danger piétons » a été installé et visible lorsque l'on arrive de la Vallée.
- Le marquage et la signalisation sont conformes, selon les normes, et ont été approuvés par le voyer cantonal des routes. Une réponse avait été envoyée dans ce sens en date du 2 mai 2016.
- Pour les trottoirs, il faudrait exproprier les propriétaires pour pouvoir les agrandir et la largeur de la route cantonale ne peut pas être réduite.
- Le marquage du Stop sera rafraîchi en même temps que les travaux de marquage.

2. M. Michel Ortega de Vaulion a été engagé comme responsable de la voirie et M. Cédric Vallotton de Ballaigues comme responsable de la sécurité municipale. Ces deux messieurs débiteront leurs activités le 1^{er} septembre 2017

3. En réponse à M. L. Favre au sujet de l'engagement d'un Chef de service à 100 %

Suite au départ de M. Aguet, Chef de service de la Sécurité municipale, nous avons essayé de faire fonctionner le service avec une personne en moins. Nous avons remarqué que parfois et selon les activités à effectuer, il était difficile d'y répondre ceci dû entre autres aux absences telles que vacances, heures supplémentaires, maladie, etc... Nous avons toujours pu nous arranger avec les autres services communaux (administratifs, voirie) ou la gendarmerie, pour mener à bien les différents travaux qui nous étaient impartis mais à un moment donné, cela devient compliqué et pas viable à long terme. De ce fait, dans son programme de législature, la Municipalité a décidé de renforcer ce service en engageant un chef de service à 100 % pour épauler les deux collaborateurs actuels et répondre aussi aux différentes tâches administratives ou de contrôle, de surveillance, de présence et de visibilité dans notre région. Nous avons une population qui évolue, des nouveaux bâtiments, des entreprises, des travaux et préparer tout ce qui va avec.

M. S. Costantini, Syndic, communique :

En préambule, merci beaucoup au nom de la Municipalité d'avoir accepté les rapports qui vous étaient soumis ce soir, on avance ensemble et c'est très bien ainsi.

Halle des fêtes – Décompte de préavis

Le 16 février 2015, le Conseil communal accordait un crédit de 1'648'000.- francs dans le cadre du préavis numéro 11/14 concernant la reprise et l'assainissement de la halle des fêtes.

Tous les travaux envisagés ont été effectués et conformément aux vœux de la Commission qui avait traité le dossier, un effort particulier a été entrepris pour la rénovation de la cuisine en y affectant des moyens financiers adéquats.

Les places de parc à l'arrière de la halle ont été créées et, comme prévu, seront bientôt mises en location.

Au final, les travaux ont coûté 1'643'992 francs et 85 centimes.

Pisciculture

Revenant sur la question de M. Italo Facchinetti lors de la dernière séance du Conseil communal au sujet des piscicultures de Vallorbe et tel qu'indiqué dans le rapport de la Commission de gestion, la loi cantonale sur la pêche de 1978 précise que seul le Canton peut autoriser cette activité moyennant un permis cantonal.

La mise en application de la loi s'est faite au fur et à mesure que les propriétaires de piscicultures ont cessé leurs activités empêchant dès lors toute nouvelle personne de reprendre leur commerce. Nous sommes intervenus auprès des Autorités cantonales et il nous a été clairement répondu que seul un changement de loi pouvait modifier la situation et autoriser l'exploitation de piscicultures telles qu'on les a connues.

Malheureusement, le Canton n'envisage pas de revoir ces bases légales, la Municipalité regrette vivement cet état de fait.

Transports

Dès décembre 2017, en complément à l'offre actuelle en matière de transports par bus, les véhicules de l'entreprise "Travys" feront également une halte à la place de la Liberté.

Office de poste

Vous aurez pu constater que la desserte des offices postaux est actuellement un sujet d'actualité.

La taille de notre Commune (au 42^{ème} rang en matière de population sur les 316 communes que compte le Canton de Vaud), son développement constant et sa situation géographique nous permettent de conserver le bureau de poste situé sur notre territoire, il fait partie des filiales traditionnelles garanties, son ouverture n'est donc pas remise en cause par les restructurations actuellement en cours

Quinzième objet

Motions, postulats, interpellations, résolutions, pétitions et projets

Mme L. Bréchon dépose le postulat suivant :

Postulat pour "trouver une solution avec la commune de Ballaigues afin d'autoriser l'accès au chemin dit "la chenaux" ou autre issue pour améliorer l'accès à notre commune lors de bouchons au Creux".

Mme la Présidente demande si elle veut développer son postulat à Mme Bréchon ; cette dernière s'exécute :

Je fais suite à la résolution de Monsieur Yann Jaillet du 24 avril dernier. En effet, la demande de trouver une solution pour fluidifier le trafic est excellente mais le problème de l'effet entonnoir à Ballaigues subsisterait en particulier pour les automobilistes en provenance de Ballaigues qui se rendent à Vallorbe ou traverse notre village.

Actuellement, en cas de bouchon, faire Ballaigues-Vallorbe prend plus de 20 minutes. Je ne pense pas uniquement aux Vallorbiers mais aussi aux Ballaiguais qui, par exemple, souhaitent faire leurs courses, qui vont au fitness, qui amènent ou vont chercher leurs enfants à leurs activités extrascolaires, à un anniversaire, etc...

Malgré les travaux d'amélioration vers la station-service, les bouchons ne vont tout de même pas s'évaporer. Il y en aura peut-être moins souvent mais rien de permet de les éviter (en tout cas pas sans l'aide des autorités françaises).

De plus, la route des Grands-Bois va être fermée pour travaux durant quelques mois en 2018, ce qui va encore obstruer les accès à la hauteur de Ballaigues.

Il semblerait que la Municipalité de Ballaigues ne soit pas prête à ouvrir un accès de "la chenaux", pour des raisons de sécurité des usagers.

Ballaigues ne pourrait-elle pas poser une signalisation pour que, en cas de bouchon ou à certaines heures, l'accès au chemin de « La chenaux » soit autorisé, cas échéant à sens unique ? Ne pourrait-elle pas se décharger de toute responsabilité en indiquant par signalisation que le passage se ferait "aux risques et périls" de l'automobiliste ou que "la commune décline toute responsabilité en cas d'accident" ?

Si des travaux sont nécessaires, la commune de Vallorbe pourrait-elle participer aux frais pour adapter cette route aux automobilistes ? Il me semble que cette voie est en partie à Vallorbe aux alentours du barrage.

S'il y a d'autres problèmes que la sécurité, je demande qu'ils soient étudiés et que la municipalité rapporte ses résultats d'étude.

En conclusion, je demande que la municipalité de Vallorbe :

- 1) Prenne contact avec la commune de Ballaigues afin d'autoriser l'accès au chemin dit "La chenaux";*
- 2) Le cas échéant, d'étudier toutes les possibilités pour améliorer l'accès à Vallorbe en cas de bouchon au Creux.*

Je vous en remercie par avance

Lauranne Bréchon

Mme la Présidente soumet ensuite au vote à main levée la prise en considération de ce postulat.

Ce postulat est accepté par 39 oui et une abstention. Il est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

M. I. **Facchinetti** intervient pour dire qu'il est satisfait de la réponse de la Municipalité au sujet de la pisciculture, toutefois il se réserve le droit de déposer une pétition au niveau cantonal.

Seizième objet **Divers, questions et vœux**

Avant de céder la parole, **Mme la Présidente** rappelle le tournoi de foot populaire à 6 organisé par le FC Val-Bal, le 18 août prochain. Le conseil communal a pour habitude d'y inscrire une équipe, les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire auprès de notre secrétaire.

M. R. **Gfeller** dit qu'il a oublié dans le rapport qu'il a lu, de remercier M. Ch. Maradan, Municipal, pour son aide lors de la rédaction de ce rapport.

Il remercie également la Municipalité pour avoir dégager la vue sur la Gare en enlevant les pins en dessous; l'image du village, selon lui, y a gagné quelque chose d'important. La vue sur Vallorbe est maintenant magnifique lorsqu'on sort de la Gare.

M. O. **Ponnaz** au nom de l'établissement scolaire remercie le Conseil d'avoir accepté le rapport 06/17 relatif à l'aménagement de nouveaux locaux.

Mme V. **Teuscher** remercie également le Conseil pour son élection comme Présidente du Conseil. C'est pour elle un honneur de présider durant une année. Elle profite de l'occasion pour inviter les conseillers à la fête du 1^{er} août qui aura lieu à 17h30 ; elle aura le plaisir d'accueillir Mme Micheline Calmy-Rey

M. J.-A. **Chezeaux** remercie le Conseil pour la confiance qu'il lui accorde en l'élisant comme administrateur de la société « Sports et Loisirs de Vallorbe SA. Il dit qu'il mettra tout en œuvre pour mériter cette confiance.

Il le remercie également pour le Foyer des Fontaines. Il est très heureux de cette décision et de la nouvelle orientation qui va être donnée à ce foyer, à savoir une maison habitée par des personnes âgées mais également par des forces vives.

Il remercie également la Municipalité pour les travaux effectués sur le chemin piétonnier qui relie la SEC à la passerelle de la Diaz. C'est magnifique, il a été revêtu de bitume et éclairé.

Finalement, même si le décompte final n'est pas établi pour la rue de l'Ancienne Poste, il dit que la commission du Conseil a été écoutée et qu'un vrai dialogue a été instauré pour cette réalisation avec les services communaux. Il remercie la Municipalité pour le beau travail qui a été accompli notamment vers le Temple avec la pose des barrières.

M. M. **Anex** remercie le Conseil pour son élection à la vice-présidence.

Mme L. **Bréchon** pour l'AscoVaBaNo, communique :

L'ASCOVABANO s'est réunie 2 fois lors de cette année de législature. Une fois en septembre 2016 et une fois en mai 2017.

- Comme on l'a vu plus tôt, une nouvelle classe enfantine va être créée dans le bâtiment des 3 Vallons.
- Aussi, dès la rentrée scolaire 2017, les enfants pourront manger leur propre repas à l'Auberge de Jeunesse en allant chercher un bon de CHF2.- au secrétariat de l'école. Les enfants auront un place assise, profiteront de la surveillance en place et auront une corbeille de fruits à leur disposition.

M. C. **Huguenin**, au nom de la Commission culturelle, rappelle le concert de Marie Grillet, samedi 24 juin prochain. Il demande de faire bon accueil à cette soirée afin que les membres de la Commission culturelle ne perdent pas l'envie d'organiser des spectacles.

M. B. **Haldemann** intervient au sujet des ordures. En effet, il fait remarquer que ces derniers week-end, la situation était catastrophique en ce qui concerne les containers à ordures qui regorgeaient de sacs, voire même débordaient de partout. Il demande à la Municipalité de faire quelque chose pour la bonne image de notre village et remet à la Municipalité des photos pour appuyer ses dires.

Dix-septième objet
Message de Mme La Présidente

Chers collègues, Cher public,

Il y a environ une année, lors de la passation des pouvoirs, je citais Ovide en ces termes :

« Le temps, semblable au vol de l'oiseau, passe et s'écoule sans que nous nous en apercevions. »

Je ne pensais pas si bien dire, cette année de présidence a vraiment passé à grande vitesse.

Ce fût une belle et grande année.

Elle a débuté sur les chapeaux de roue avec l'organisation quelque peu redoutée de la fête nationale. Un événement fort, riche en émotion et en rencontres qui restera gravé longtemps dans ma mémoire.

Puis au fil des mois, j'ai eu l'honneur et le grand plaisir de représenter les autorités communales législatives à plus de 50 reprises. Ces représentations ont été pour moi l'occasion d'échanges, de découvertes et de rencontres très intéressantes. J'ai pu connaître le fonctionnement de plusieurs sociétés, institutions, et associations de notre commune et je tiens à souligner l'excellent accueil toujours réservé au président du Conseil.

J'en profite pour réitérer mes félicitations et remerciements à tous ces acteurs que ce soient des présidents, membres ou bénévoles, qui travaillent souvent sans compter leurs heures pour offrir à la population vallorbière et au-delà tout un panel culturel, sportif, naturel et autre , qui contribue à notre bien-être et qui fait de notre village un lieu intéressant et animé.

Cette année fût également celle des dépouillements, d'objets divers aux élections cantonales, tâches qui demandent de la précision, de la concentration, et une certaine rapidité. Je remercie tous les membres du bureau pour leur excellente collaboration et leur ponctualité, les membres du Conseil pour leur disponibilité aux élections cantonales, les huissiers toujours aux petits soins et Mme la secrétaire qui veille sans relâche au bon déroulement de ceux-ci et qui rend la tâche du Président beaucoup plus facile.

J'ai eu également beaucoup de plaisir et de satisfaction à diriger les six séances de Conseil de cette première année de législature, séances qui se sont déroulées sans heurt avec un respect mutuel de toutes les instances, ce qui a rendu ma tâche plus agréable encore. De grands projets ont abouti cette année et d'autres suivront grâce à vous tous, à votre investissement et votre persévérance. Mesdames et messieurs les Conseillers, je vous remercie pour vos interventions, vos débats et votre engagement. Ce fût pour moi une expérience très enrichissante.

Je soulignerai également l'excellente collaboration que j'ai eue avec messieurs les membres de la Municipalité, toujours à l'écoute et disponibles, et je remercie également les membres de l'administration communale, pour leur travail et leur accueil toujours très sympathique.

C'est avec le sentiment du devoir accompli que je passe le témoin à Mme Véronique Teuscher, que je félicite pour son élection et son engagement et lui souhaite autant de plaisir que j'en ai eu durant cette prochaine année. Merci de votre attention.

Christine Leuenberger

La parole n'étant plus demandée, **Mme la Présidente** remercie les conseillers pour la bonne tenue des débats, leur souhaite un bel été et leur donne rendez-vous avec Mme Véronique Teuscher, le lundi 4 septembre 2017. Il est 20h11, la séance est levée.

La Présidente :

Christine Leuenberger

La Secrétaire :

Francine Manière



Prochaine séance, lundi 4 septembre 2017 à 20 h 15

Vallorbe, le 25 juin 2016/fm